

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 janvier 2026

Virus Mpox : renforcement de la vigilance à La Réunion

Le 16 décembre, 5 cas de Mpox ont été confirmés à Madagascar et localisés dans la région côtière de Mahajanga, au Nord-Ouest du pays. Depuis, une centaine de cas suspects et une dizaine de cas confirmés sont observés à Madagascar. La région côtière de Mahajanga situé au nord-ouest du pays reste, à date, l'épicentre de l'épidémie.

Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé de La Réunion renforce les mesures de vigilance et rappelle les mesures de prévention aux voyageurs et à la population.

Qu'est-ce que le Mpox ?

Le Mpox, anciennement appelé variole du singe, est une maladie infectieuse causée par le virus Monkeypox. Il se manifeste principalement par une éruption cutanée, pouvant toucher le visage, la région ano-génitale, les paumes des mains et les plantes des pieds. Les lésions peuvent également s'étendre à l'ensemble du corps et aux muqueuses, et sont parfois accompagnées de démangeaisons. L'éruption peut être précédée ou accompagnée d'une fièvre, de maux de tête, de courbatures ou de ganglions.

La transmission interhumaine du virus se fait par :

- contact direct avec les lésions cutanées ou les muqueuses d'une personne malade,
- contact indirect avec des objets ou surfaces contaminés (linge, literie, vaisselle).

La transmission par gouttelettes (salives, éternuements, postillons) est, de l'avis des experts, considérée comme très marginale.

La maladie évolue généralement favorablement et dure le plus souvent entre 2 et 3 semaines. La personne est contagieuse dès l'apparition des premiers symptômes et jusqu'à la cicatrisation complète des lésions cutanées. La période d'isolement recommandée est de 3 semaines, afin d'éviter toute contamination de l'entourage.

Situation sanitaire à La Réunion

À ce jour, aucun cas n'a été identifié à La Réunion.

Mesures de gestion et recommandations aux professionnels de santé et voyageurs

L'ARS, en lien avec les autorités sanitaires françaises, est en contact avec les autorités sanitaires malgaches afin de connaître l'évolution de la situation sanitaire sur place.

Dès connaissance de premiers cas de Mpox à Madagascar, l'ARS a sensibilisé les professionnels de santé de La Réunion afin qu'ils soient vigilants à tout patient présentant des signes cliniquement évocateurs de Mpox. Tout cas, même suspect, doit être signalé à l'ARS.

L'ARS renforce également les mesures de prévention en assurant, avec le concours des compagnies aériennes, l'information de l'ensemble des passagers à destination ou au retour de Madagascar.

Toute personne ayant effectué un voyage récent à Madagascar et présentant des symptômes évocateurs (fièvre associée à une éruption cutanée avec des vésicules) est invitée à :

- Contacter rapidement son médecin traitant ou le SAMU centre 15,
- S'isoler dans l'attente d'un avis médical et à éviter les contacts rapprochés avec d'autres personnes.

Toute personne effectuant un voyage à Madagascar est invitée à respecter les mesures barrières suivantes :

- Se laver fréquemment les mains ;
- Éviter tout contact étroit avec des personnes malades qui présentent une éruption cutanée ;
- Éviter tout contact avec les objets potentiellement contaminés par une personne malade (vêtements, linge de maison, vaisselle) et les animaux (rongeurs).

DES QUESTIONS ?

Appelez le numéro vert « mpox info service » au **0 801 90 80 69**
(tous les jours de 11h à minuit, appel et service gratuit et anonyme)

ou RDV sur le site internet : <https://www.mpox-info-service.fr/>